



COMMUNE DE VIELSALM

Annexe 26

AVIS – URBANISME

L'Administration communale fait savoir que Monsieur et Madame Julien Schmitz-Masson, domiciliés Route de Rencheux 14 à 6690 Vielsalm ont introduit une demande de :

- permis de lotir ;
- modification de permis de lotir ;
- **permis d'urbanisme ;**
- certificat d'urbanisme n°2 ;

ayant trait à un terrain sis à Regné, cadastré VIELSALM 2^{ème} Division Section A n° 1857d/pie

Le projet consiste en la construction d'une habitation sur le lot n° 1 du lotissement "René Laurent" (82032/LDC3/2011.1/TER-H/CP/bf) non périmé, délivré en date du 28 avril 2011 et présente les caractéristiques suivantes :

Déroptions aux plans et prescriptions du lotissement précité en ce qui concerne :

- **Article 3. Implantation** - 3.3. zone de cour ouverte : agrandissement de la zone de cour ouverte;
- **Article 7. Elévations** : - horizontalité de certaines baies en façade arrière;
- absence d'encadrement des baies.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **14 février 2012** au **29 février 2012 à 9 heures**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées **le 29 février 2012** de 9 heures à 10 heures à l'Administration communale de Vielsalm.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Vielsalm tous les jours ouvrables entre 9 heures et 12 heures trente.

Dans l'hypothèse où votre bien serait mis en location ou vendu, veuillez en avvertir le locataire ou le nouveau propriétaire.

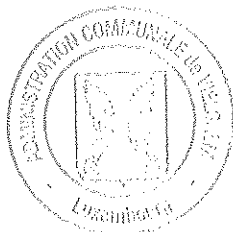
Des explications techniques (consultation du dossier) seront fournies **le samedi 18 février 2012** de 09 heures à 12 heures à l'Administration communale de Vielsalm.

A Vielsalm, le 08 février 2012

Pour le Collège,

La Secrétaire communale,


Anne-Catherine PAQUAY.



Le Bourgmestre,


Elie DEBLIRE.